

Campagne électorale – semaine 4

L'AQDR réclame un ministère des Aînés pour piloter le rehaussement des conditions de vie des aînés du Québec

Montréal, le jeudi 22 septembre 2022 – En cette quatrième semaine de campagne, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) demande à tous les chefs de parti de s'engager à créer, s'ils sont élus, un véritable ministère des Aînés, afin de défendre les aînés du Québec et piloter l'amélioration nécessaire de leurs conditions de vie.

« Le traitement anémique de la question des aînés durant la première moitié de la campagne électorale nous démontre que la question de l'amélioration de nos conditions de vie n'est pas prise au sérieux », a déclaré Pierre Lynch, président de l'AQDR. « Si nous voulons agir collectivement et de façon définitive sur les enjeux de santé, de revenu, de logement et de transport pour nos aînés, un ou une ministre déléguée sans portefeuille, ce n'est pas suffisant. Nous avons besoin d'un pilote ayant les moyens de coordonner et mettre en œuvre les changements nécessaires et urgents pour les aînés du Québec. »

Pour l'AQDR, un ministère des Aînés bénéficiant d'un budget suffisant pour permettre à un ou une ministre d'avoir une voix forte et les moyens de ses ambitions est la seule voie vers la prise en compte de tous les besoins des aînés, qui ne s'arrêtent pas aux questions de santé.

De plus, l'AQDR réclame l'adoption d'une politique gouvernementale, sous la responsabilité du ou de la ministre des Aînés, qui obligerait tous les mémoires présentés au Conseil des ministres d'inclure une « clause d'impact aînés », de la même façon qu'une clause d'impact jeunesse est prévue dans la [Politique québécoise de la jeunesse 2030](#). Toutes les politiques gouvernementales devraient ainsi tenir compte de leur impact présent et futur sur les aînés.

« En 2030, les aînés représenteront le quart de la population du Québec. Il est essentiel que cette projection soit prise en considération dans les politiques publiques qui seront mises en place, car il ne faut pas oublier qu'une part importante de ces aînés vivent dans une position de précarité et de vulnérabilité, amplifiant les effets de phénomènes comme l'inflation et la crise du logement », conclut M. Lynch.

À propos de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente plus de 29 000 membres regroupés en 40 sections locales, partout au Québec.